

# Le Roadcheck International 2019 arrive à grands pas !

## Êtes-vous prêt ?

L'inspection routière internationale de l'Alliance pour la sécurité des véhicules commerciaux (ASVC) aura lieu du 4 au 6 juin de cette année. Au cours de la période de trois jours, les inspecteurs de l'ASVC aux postes d'inspection des camions, aux garages et à d'autres endroits en Amérique du Nord effectueront des inspections des véhicules automobiles commerciaux (VAC) et des conducteurs.

Chaque année, Roadcheck choisit un élément de sécurité spécifique sur lequel concentrer ses inspections. Le thème de cette année sera les composants de direction et les systèmes de suspension afin de souligner leur importance pour le fonctionnement sécuritaire de l'équipement.

La direction et la suspension sont des systèmes essentiels à la sécurité de tout véhicule utilitaire. Non seulement ils sont essentiels pour assurer l'intégrité structurale des véhicules lors de la livraison de la cargaison, mais ils aident aussi à maintenir la stabilité et le contrôle pendant qu'un véhicule accélère ou freine, et à maintenir un véhicule dans sa bonne voie. En s'assurant que ces composants fonctionnent conformément aux spécifications de l'équipement, on s'assurera également que les pneus demeurent bien alignés, ce qui réduira l'usure prématurée ou inégale des pneus.



Au cours de la campagne Roadcheck 2019, les inspecteurs certifiés par l'ASVC effectueront principalement les inspections nord-américaines de niveau I, qui porteront non seulement sur l'aptitude mécanique des véhicules, mais aussi sur les exigences opérationnelles des conducteurs.

---

L'inspection du véhicule comprend la vérification d'éléments d'inspection critiques tels que :

- Systèmes de freinage ;
- L'arrimage de la cargaison ;
- Les dispositifs d'attelage ;
- Chaîne cinétique/arbre de transmission ;
- Siège du conducteur (manquant) ;
- Des systèmes d'échappement ;
- Des cadres ;
- Systèmes à carburant ;
- Les dispositifs d'éclairage (projecteurs, feux arrière, feux stop, clignotants et feux/flags sur charges projetées) ;
- Les mécanismes de pilotage ;
- Suspensions ;
- Pneus ;
- Carrosseries de fourgonnettes et de remorques à toit ouvert ;
- Roues, jantes et moyeux ;
- Essuie-glaces.
- Les autres articles à bord des autobus, des autocars, des fourgonnettes ou d'autres véhicules de transport de passagers comprennent les issues de secours, les câbles et systèmes électriques dans les compartiments moteur et des batteries, ainsi que les sièges (sièges temporaires et d'allée).

Les conducteurs devront fournir :

- Leur permis de conduire (permis de conduire),
- Certificat du médecin légiste et certificat d'évaluation du rendement des compétences (s'il y a lieu),
- L'état de service du conducteur, et
- Rapport(s) d'inspection du véhicule (le cas échéant).

Les inspecteurs vérifieront également le port de la ceinture de sécurité, la maladie, la fatigue et les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue.

Si aucune infraction à l'inspection d'un véhicule hors service n'est décelée au cours de l'inspection, une vignette de l'ASVC (image à droite) sera apposée sur la fenêtre du côté passager du véhicule utilitaire et sur les remorques conformes pour confirmer que le ou les véhicules ont réussi l'inspection de niveau 1 de l'ASVC.



Si un inspecteur trouve un article hors service, il peut mettre le véhicule hors service. Essentiellement, un véhicule ne peut pas être utilisé tant que l'infraction ou les infractions ne sont pas corrigées. Un conducteur peut également être mis hors service pour des problèmes liés au conducteur ou aux conditions de conduite, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des infractions à la réglementation sur les heures de service et/ou aux qualifications des conducteurs.

Les ordonnances de mise hors service et le nombre, le type et la gravité des infractions à la sécurité peuvent influencer et influenceront sur la cote de conformité, de sécurité et de responsabilité (CSA) d'un transporteur routier et sur sa cote de sécurité aux États-Unis ainsi que sur les côtes du National Savet Code ou des provinces selon l'endroit où il exploite une VMC.

**Quel est votre processus pour vous assurer que vos véhicules sont dans un état impeccable ?**